



COMMENT PRODUIRE COLLECTIVEMENT DU SAVOIR SUR L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE ? EXPÉIMENTATION AUTOUR D'UN ATELIER RADIOPHONIQUE

Rédaction : Karine Gatelier et Séréna Naudin

Avec Justin Beavogui, Teresa De Sousa Afonso, Daniel Kassa-Minguedi et Bob Nzuzileya

Ecoutez-nous : <https://audioblog.arteradio.com/blog/98862>

L'atelier radiophonique *A plus d'une voix* a été créé en 2016 et se déroule dans le plus avancé des cours de français de l'association Accueil Demandeurs d'Asile (ADA) à Grenoble. Il propose à ses participant.es d'échanger sur des sujets de leur choix à travers des débats entre eux et des interviews avec des invité.es. Ces échanges sont enregistrés puis montés et présentés sous la forme de documentaires et promenades sonores ou dans des émissions sur Radio Campus Grenoble (90.8). Ils sont animés par Karine Gatelier et Séréna Naudin, salariées de l'association Modus Operandi. Elles font de la recherche en sciences sociales et conduisent une réflexion sur les méthodologies de la recherche, particulièrement sur le sujet de l'asile et de la migration.

L'atelier radiophonique est un espace qui permet de produire des connaissances au sujet de l'expérience migratoire en France à partir d'un croisement des points de vue. Nous proposons de présenter cette démarche en plusieurs temps. D'abord, Karine et Séréna présentent les enjeux de la construction de l'atelier radiophonique qui se veut être un espace de parole pour être reconnu comme un sujet pensant et agissant. Ensuite, Bob, Teresa et Justin donnent leur point de vue sur ce que permet cet atelier. Enfin, Daniel questionne Karine et Séréna sous la forme d'un entretien sur leur pratique de la recherche et l'implication des personnes de l'atelier radiophonique.

Produire de la connaissance ensemble

Les participants des ateliers savent que nous effectuons un travail de recherche et que nous pensons les ateliers comme une configuration permettant la construction collective d'analyses et de connaissances. A ce sujet, Daniel nous a longuement interrogé car il a noté dans un article que nous avons écrit que nous nous présentions d'abord comme bénévoles dans des associations/collectifs avant de se dire chercheuses.

Daniel : Ces mots "les chercheurs en anthropologie" pour moi doit apparaître en premier dans votre texte de présentation de votre travail, vous mettez d'abord le bénévolat à l'ADA, pourquoi ? Et, qu'est-ce que vous allez faire avec ces informations recueillies dans l'atelier ?

Karine : La première réponse est qu'en réalité il n'y a pas vraiment de différence pour moi parce qu'être bénévole c'est une façon de faire de l'anthropologie donc le lien est fort entre les deux. Habituellement, les anthropologues vont loin, ils sont occidentaux et ils vont étudier des sociétés qu'ils voient comme exotiques. Mais nous, ce qui nous intéresse c'est notre propre société : la société française. L'intérêt qu'on a de travailler et de vous écouter, c'est de comprendre comment notre société vous accueille, ou ne vous accueille pas en l'occurrence parce qu'on sait combien elle le fait mal et combien les politiques sont en ce moment très hostiles à cela. Donc, ce qui nous intéresse, c'est votre regard et vos expériences dans cette société pour la comprendre aussi de votre point de vue.

Daniel : Et il faut avoir des contacts avec les gens pour mettre en pratique votre métier. Sans travail avec les gens c'est compliqué...

Séréna : (...) Il y a des débats sur la façon dont on fabrique la connaissance dans nos domaines de recherche. Quand

l'anthropologie s'est construite, sans revenir sur toute l'histoire, il y avait le chercheur qui va sur son terrain dans un pays loin, il fait ce qu'on appelle de l'*observation-participante*, c'est-à-dire qu'il vit avec les gens dans leur maison, il les observe, il prend des notes, il discute avec eux, il fait des entretiens. Et après, il rentre chez lui, il reprend toutes ces notes et tous ces entretiens, il procède à des analyses. Mais du coup, ça donne l'impression que le chercheur arrive sur le terrain, vient chercher des données et s'en va. Quand j'ai découvert cette discipline lors de mes études, je me suis retrouvée dans des associations à accompagner des gens, par exemple à la préfecture pour faire une demande de titre de séjour, et en fait je ne voyais pas à quel moment j'allais les interroger sur leur vie. Je trouvais que c'était complètement déplacé parce que j'allais poser des questions personnelles aux gens et qu'ils allaient se sentir complètement contraints de répondre car je les avais aidés. [...]

Karine : Si on se dit chercheur, on revendique le fait qu'on produit de la connaissance, du savoir ; c'est intimidant et c'est assez prétentieux. On se pose la question : soyons plus modestes et réfléchissons à comment est-ce qu'on produit du savoir. On est persuadées qu'on ne peut pas produire du savoir seul ; il est important de reconnaître que le savoir se produit à plusieurs. Ça veut dire qu'il y a plusieurs types de savoirs, plusieurs formes et qu'on apporte tous des savoirs différents. Ce qui nous intéresse au niveau de la méthode, c'est comment se donner les chances d'entendre les différentes sortes de savoirs et comment arriver à les faire se rencontrer pour faire un savoir qui serait la combinaison de tous ceux-ci. Ça a été inventé par des universitaires avant nous, mais ils sont encore minoritaires. Ils ont développé le nom de savoirs

situés. *Situés* ça veut dire que chacun est à une position différente. C'est pourquoi c'est important de rendre transparent et d'avoir conscience de notre position : comprendre comment on se positionne car cela se construit. La science est politique parce qu'elle n'est pas neutre : le scientifique ne peut pas produire un savoir neutre parce qu'il a plusieurs positions dans la société. (...) Le

positionnement est aussi l'expérience, on reconnaît l'expérience elle aussi comme un réservoir pour produire du savoir.

Séréna : On ne voit pas les choses à partir du même endroit, les points de vue sont imbriqués et non pas opposés. C'est ce qu'on veut défendre avec l'atelier radio, chacun va prendre la parole à partir de sa position, de la situation qu'il vit. ■

Un espace de parole pour être reconnu comme sujet politique

L'expérience migratoire aujourd'hui en Europe place généralement les personnes qui la vivent dans une position de victime ou de fraudeur. Qu'elles soient victimisées ou suspectes d'usurper un statut et les droits afférents, ces personnes ne sont pas entendues, voire privées de parole. Dans les discours politiques et médiatiques, c'est le fait de fuir son pays en raison de persécutions politiques ou religieuses qui justifie de venir en France ; les migrations dites "économiques" ne sont pas perçues comme légitimes. Cela réduit la complexité des situations et des prises de décision. Dans la procédure d'asile, il est attendu que les personnes fassent état de leurs craintes en termes de persécutions, menaces et tortures ; ce qui réduit donc la personne à construire un récit victimaire. Or, la victime n'existe que par le biais d'une position passive, une personne qui subit des dommages et qui nécessite d'être aidé. Il ne reste pas de place pour les autres facettes qui la constituent. Étant entendu que la parole est un acte, elle en est ainsi privée. Aussi, de divers éléments parlent à la place de la victime dans la procédure d'asile. Le contexte et les connaissances géopolitiques qui instituent le cadre et les attentes en termes des motifs de crainte. La médiatisation construit les représentations de qui sont ces personnes. Les syriens sont d'emblée

perçus comme des réfugiés, ce qui n'est pas le cas des guinéens par exemple. Les certificats médicaux pour attester de la véracité des tortures font que les corps et les experts médicaux qui les examinent parlent à la place des personnes qui font la demande d'asile. En outre, la parole des personnes qui demandent l'asile est mise à l'épreuve de la crédibilité. « *Mais le problème, c'est quoi ? Tu demandes à quelqu'un son histoire et tu ne le crois pas.* ». Avec cette phrase, Justin pointe cette difficulté en disant combien la mise en doute de sa parole est une violence symbolique. Le soupçon de mentir sur leur histoire pour bénéficier d'un système de protection ou d'aides sociales, rend la parole des demandeurs d'asile non-fiable. Ces personnes se trouvent également sous le coup de règlements qui criminalisent les situations qu'elles vivent.

Dès lors pour pouvoir travailler avec les personnes migrantes, et s'appuyer sur leur point de vue, il est nécessaire de créer les conditions pour leur libre expression, dégagée des mécanismes de domination dans lesquels leur situation les a mis. Cela pour assurer qu'elles ne seront vues ni comme victimes, ni comme fraudeuses. L'atelier radio *A plus d'une voix* cherche à créer ces conditions, c'est pourquoi nous le pensons comme un espace de parole.

L'atelier radio nous aide parce que lorsque nous arrivons ici, nous avons l'impression d'être isolé, qu'on est seul, et en venant à l'atelier radio on sort un peu de cet isolement et on sort vraiment de notre cage. Ça nous fait quand même du bien parce que tu rencontres beaucoup de gens alors qu'auparavant tu n'avais pas l'opportunité de t'entourer de gens et de parler. Parce qu'on s'entourait de gens mais peut-être à la préfecture : vous ne vous parlez pas et vous attendez que chacun passe ; mais là on se met autour d'une table et puis on parle, on s'échange beaucoup de choses, beaucoup de sujets, donc ça m'a beaucoup soulagé sur ce point. Sortir de l'isolement... Parler avec les gens, se détendre... Si tu es seul tu risques, si tu n'as pas un mental fort, tu risques vraiment de

tomber dans la dépression... Tu risques de tomber dans la dépression parce que les cas diffèrent... [...] En étant ensemble dans le cours de français, en partageant lors de l'atelier radio avec ceux qui ont maintenant leur statut ça me motive, ça me rassure, ça fait penser que "non ! il faut tenir ça va aller" et donc se préparer par rapport aux expériences des autres. Les plus expérimentés permettent aussi aux moins expérimentés de se préparer. Lorsque je venais d'arriver, par exemple, j'étais mal à l'aise mais en voyant que Justin et Daniel qui ont vécu la même expérience étaient sereins, à l'aise, ça m'a donné l'assurance que moi aussi je peux m'en sortir et cette assurance là aussi permet de transmettre à ceux qui viennent après moi... (...) Les échanges autour de

l'échec permettent de relativiser et d'en rire. Dans l'atelier radio, on rencontre des gens qui ont des expériences plus compliquées que nous, ils les banalisent même. Je trouve ça anormal mais c'est aussi une consolation pour moi de me dire que (...) lui ça n'avait pas marché mais il est là, il vit toujours, il cherche par tous les moyens de s'en sortir. C'est aussi l'un des moyens de s'intégrer parce qu'on n'est pas toujours des migrants, on n'est pas toujours des Africains, on partage aussi avec des Français, en partageant avec des Français, on parle de diverses choses et (...) la palette est tellement grande, ça permet de comprendre que les Français vivent de telle ou telle manière...

Bob Nzuzileya

L'atelier radio se veut être cet espace protégé où les participants rencontrent des alliés avec lesquels ils acquièrent progressivement la confiance de pouvoir s'exprimer librement, sans un cadre qui contraint à un type de parole. Les expériences communes, le partage des opinions et des analyses du traitement des demandeurs d'asile en France participent à ce que chacun forge sa capacité à prendre la parole dans le groupe, ensuite avec les personnes invitées à échanger dans l'atelier, puis à l'antenne lors des émissions. Il s'agit de construire collectivement une parole,

par les questions qui se posent, les interprétations et les analyses des expériences partagées, en cherchant à produire une analyse partagée ; non pas de procéder à un simple témoignage. Pour éviter ces écueils et atteindre ces objectifs, l'atelier radio se forge autour de certains principes. D'une part, chacun, dans l'atelier, participe à égalité avec une distribution tournante des rôles : intervieweurs et interviewés alternent. Les participant.es sont formés à la prise de son et aux techniques d'interviews pour pouvoir s'interviewer mutuellement et recevoir des invités.

5. Brièvement, le règlement Dublin stipule que les personnes doivent effectuer leur procédure d'asile dans le premier pays de l'Union Européenne par lequel elles sont passées. Cela engendre une procédure spécifique où il n'est pas possible d'enregistrer la demande d'asile dans l'attente le temps de la négociation entre le pays responsable de cette procédure et celui dans lequel se trouve le demandeur. Durant, cette période, en France, les personnes peuvent être assignées à résidence jusqu'à 45 jours, placées en fuite si elles ne respectent pas les obligations légales ce qui empêche de demander l'asile pendant 18 mois ...

Les sujets sont choisis collectivement et pas focalisés sur le thème de la migration. De fait, ce sujet est longuement abordé par ces personnes. Il peut arriver que nous proposons un cadre comme en 2016-17 où nous avons donné l'idée de travailler sur la ville. Les personnes s'en étaient emparé en questionnant l'accueil, la façon de faire des rencontres, la politique municipale en particulier et, plus généralement, la politique nationale. *A contrario*, en 2017-18 se sont les participant.es qui ont déterminé les axes de travail en souhaitant parler de la procédure Dublin⁵, des mots utilisés pour désigner les étrangers, des connaissances des français sur leurs pays d'origine, des rêves et de la culture. Toutefois, nous remarquons que certains sujets qui les concernent directement réapparaissent avec différents groupes. La question des mots est récurrente, notamment l'usage du terme "migrant" utilisé dans les discours dominants et le langage courant pour les désigner. Cette question se décline sous différentes formes mais concerne toujours le même problème : la frontière symbolique entre ceux qui sont appelés les migrants, les réfugiés, les accueillis, les exilés et nous. L'accueil est

aussi un sujet qui ressurgit au fil de temps. Les invité.es sont choisis en fonction des opportunités et c'est généralement nous qui les invitons. Nous cherchons à créer des liens et des situations originales en ciblant des personnes dans différents milieux en invitant des étudiants ou des chercheurs – habitués à poser des questions et à prendre la parole -, des lycéens – peu questionnés ou peu habitués à parler. Mais nous sollicitons aussi des personnes sans les cibler en raison de leur appartenance à une catégorie spécifique, en sollicitant nos connaissances ou des personnes rencontrées dans le cadre de notre travail. Il arrive, plus rarement car cela ne permet pas de faire de longs échanges, que nous allions à la rencontre de personnes dans l'espace public. De plus, les règles de l'interview ne sont pas toujours fixes, il s'agit d'un prétexte pour créer de l'échange et du débat avec des personnes extérieures au groupe. L'enregistrement a du sens puisque c'est ce qui permet de valoriser la parole de ces personnes peu entendues dans l'espace public ; le montage est une opportunité pour diffuser une parole construite et partagée.

Je vois beaucoup d'avantage [dans les ateliers radio] parce que ça me performe, c'est-à-dire que ça m'aide à améliorer ma manière de parler, comment affronter le public. Si en face il y a beaucoup de monde, à un moment donné, on a un peu peur, quand tu es en face d'une grande personnalité, ou un public. Donc, ça me pousse à oser en public, c'est-à-dire à m'affronter et dire ce que j'ai comme conviction ou ce que j'ai comme intention. Parce que dans ces ateliers radio, on est passé par

beaucoup de pratique, ce qui pousse à ce qu'on ait le courage de se confronter aux personnes et surtout ça me pousse à beaucoup analyser sur différents sujets dont nous avons discuté ensemble. Du fait d'échanger avec de nouvelles personnes, d'avoir des personnes étrangères devant toi ça te pousse à donner beaucoup d'autres idées encore, ça te pousse à analyser autrement la manière de vivre, parce que tu auras des informations de la part de certaines personnes avec qui tu es

en confrontation, parce qu'à travers les questions-réponses qu'on faisait et par rapport à l'intervention des personnes auxquelles on posait des questions, on apprend beaucoup. Donc, ça m'a apporté un peu plus d'ouverture par rapport aux sujets qu'on était en train de débattre ensemble.

Justin Beavogui



6. La Remise à est une association qui collecte et vend des vêtements à Grenoble.

D'autre part, il est essentiel que dans les ateliers, les participant.es se sentent en droit de dire "non". Cela suppose que chacun puisse refuser de répondre à une question, contrôler les informations qu'il partage notamment si elles sont personnelles. C'est un principe fondamental car elles sont cesse interrogées sur les raisons qui les ont poussées à quitter leur pays, les motivations qui les ont amenées à choisir celui-ci, voire cette ville, ou même si elles sont heureuses ici ; que ce soit dans les administrations, dans les associations ou dans l'espace public. A ce sujet, Daniel partage une expérience vécue peu après son arrivée en France : « *Au début quand je suis arrivé, j'ai demandé à un monsieur où se trouvait la Remise⁶, le monsieur était français. Il me dit "Tu vas jusqu'au bout et tu trouveras la Remise" alors je dis "Merci". Après, il m'appelle et il me dit "Monsieur, tu es Africain ? Tu es migrant ?" Je dis "Oui, pourquoi ?". Lui, il m'a demandé pourquoi je suis là en France. Je me suis senti très mal, jusqu'à maintenant je n'arrive pas à parler de ce sujet-là, je n'y arrive pas.* » Ce type de situation illustre l'injonction de justifier sa présence en France à laquelle sont fréquemment confrontées ces personnes. C'est exactement ce que nous cherchons à éviter, également en tant que chercheuses. Nous posons comme principe de ne pas demander les raisons qui les amenées à quitter leur pays, ni de la part de quelqu'un du groupe, ni d'un invité. Ces motivations sont personnelles et les partagent seuls ceux qui le décident.